



KALRAY

SA au capital de 54 007 320 euros
Siège social : 180 Avenue de l'Europe 38330 Montbonnot-Saint-Martin

COMPTES CONSOLIDES ET ANNEXE

I Etats financierspage 2

II Annexe

- 1- Description de l'activitépage 6
- 2- Faits marquants de l'exercice page 6
- 3- Base de préparation des comptes consolidés.....page 9
- 4- Méthodes et règles d'évaluation.....page 11
- 5- Notes sur le bilan.....page 16
- 6- Notes sur le compte de résultat..... .page 27

**I - ETATS FINANCIERS CONSOLIDES POUR L'EXERCICE CLOS LES 31 DECEMBRE 2020
ETABLIS SELON LE REFERENTIEL FRANCAIS**

Bilan consolidé

ACTIF (K€)	Notes	31 décembre 2020	31 décembre 2019
Immobilisations incorporelles	4.1	19 115	16 935
Immobilisations corporelles	4.2	4 286	4 673
Immobilisations financières		620	609
Actifs immobilisés		24 020	22 218
Stocks		134	240
Créances clients et comptes rattachés		526	764
Autres créances	4.3	2 165	1 779
Disponibilités		20 238	15 725
Actifs circulants		23 063	18 509
Comptes de régularisation actif		420	414
Total actif		47 503	41 140
PASSIF (K€)	Notes	31 décembre 2020	31 décembre 2019
Capital social		54 007	45 279
Primes d'émission		2 017	14 401
Réserves		1 780	117
Report à nouveau		-17 553	-24 048
Résultat de l'exercice		-11 818	-9 085
Total Capitaux Propres	4.4	28 434	26 665
Provisions		112	89
Emprunts et dettes financières	4.5	11 837	6 678
Dettes financières divers	4.5	28	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	4.6	2 776	3 128
Dettes fiscales et sociales	4.6	1 487	1 549
Autres dettes		97	354
Total dettes et provisions	4.7	16 336	11 799
Comptes de régularisation passif	4.8	2 734	2 676
Total passif		47 503	41 140

Compte de résultat consolidé

COMPTE DE RESULTAT (K€)	Notes	Exercice 2020	Exercice 2019
Chiffre d'affaires	5.1	1 033	1 265
Production immobilisée		7 579	6 217
Subventions		2 127	1 942
Autres produits	5.2	17	141
Autres produits d'exploitation		9 723	8 301
Total produits d'exploitation		10 756	9 566
Achats et variations de stocks		-307	-257
Autres achats et charges externes	5.3	-6 744	-6 676
Impôts et taxes		-185	-128
Charges de personnel	5.4	-9 257	-7 932
Dotations aux amortissements sur immobilisations		-8 742	-5 737
Dotations aux provisions et dépréciations		-76	-130
Autres charges		-125	-137
Charges d'exploitation		-25 435	-20 995
Résultat d'exploitation		-14 679	-11 429
Produits financiers		2	78
Charges financières		-112	-75
Résultat financier	5.5	-110	3
Résultat courant avant impôt		-14 789	-11 426
Produits exceptionnels		-	58
Charges exceptionnelles		-22	-132
Résultat exceptionnel	5.6	-22	-74
Impôts sur les bénéfices	5.7	2 993	2 415
Résultat groupe		-11 818	-9 085
Résultat par action (€/action)		-2,19	-2,01
Résultat dilué par action (€/action)		-2,19	-2,01

Tableau des flux de trésorerie

TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDES (K€)	Notes	31 décembre 2020	31 décembre 2019
Résultat net consolidé		-11 818	-9 085
Amortissements et provisions		8 818	5 754
Retraitement du produit des subventions		-2 127	-1 942
Charges financières sans incidence sur la trésorerie		47	-17
Autres retraitements		-11	86
Capacité d'autofinancement		-5 092	-5 203
Variation des stocks		53	-24
Variation des créances clients et autres débiteurs (hors créance CIR)		177	-374
Variation des dettes fournisseurs et autres créditeurs (hors préfinancement CIR)		-415	-254
Variation de la créance CIR, nette du préfinancement du CIR		-343	1 790
Variation du BFR		-528	1 138
Flux de trésorerie générés par l'exploitation		-5 620	-4 066
Acquisition d'immobilisations		-2 954	-5 197
Production immobilisée		-7 579	-6 217
Subventions d'investissement reçues		1 065	1 431
Cessions/remboursements d'immobilisations		35	-137
Flux de trésorerie liés aux opérations d'investissements		-9 434	-10 121
Augmentation de capital (nette)		13 551	96
Emprunts bancaires		5 000	500
Remboursements d'emprunts		-244	-182
Subventions perçues d'avance (**)		857	627
Avances conditionnées perçues		713	517
Remboursements d'avances conditionnées		-310	-429
Flux de trésorerie liés aux opérations de financement		19 567	1 130
Incidence des variations des cours des devises			
Variation de la trésorerie		4 513	-13 056
Trésorerie d'ouverture		15 725	28 782
Trésorerie de clôture		20 238	15 725

** subventions reçues au titre de projets non encore amortis

Tableau de variation des capitaux propres

VARIATION DES CAPITAUX PROPRES (K€)	Nombre d'actions	Capital	Primes d'émission et BSA	Réserves	Report à nouveau	Résultat	Capitaux propres TOTAL
Situation au 31 décembre 2019	4 527 940	45 279	14 401	117	-24 048	-9 085	26 666
Affectation du résultat 2019			-8 935		-150	9 085	0
Reclassements			-6 609		6 609		0
Constitution réserve Actions Gratuites			-1 663	1 663			0
Augmentations de capital	872 792	8 728	4 822	-	-	-	13 550
Acquisition ou cession de titres d'autocontrôle					45		45
Autres variations					-9		-9
Résultat net 2020						-11 818	-11 818
Situation au 31 décembre 2020	5 400 732	54 007	2 017	1 780	-17 553	-11 818	28 434

Voir les notes sur les principales variations en 5.8.

La présente annexe fait partie intégrante des comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2020 du groupe KALRAY. Les comptes ont été arrêtés par le directoire en date du 19 avril 2021.

1. DESCRIPTION DE L'ACTIVITE DE LA SOCIETE

Les présents états financiers consolidés comprennent KALRAY, sa filiale américaine KALRAY Inc. et sa filiale japonaise Kalray KK (l'ensemble constituant le « Groupe »).

KALRAY est une société anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance, de droit français, mère du groupe. Elle est enregistrée au Registre du Commerce et des Sociétés de Grenoble sous le numéro 507 620 557. Le siège social de la société est situé à l'adresse suivante : 180 avenue de l'Europe - 38330 MONTBONNOT SAINT MARTIN.

KALRAY Inc. est une société de droit américain, créée le 5 décembre 2013, au capital de 1,000.00 USD dont le siège social est situé à 4962 El Camino Real, Los Altos CA 94022 aux Etats Unis.

KALRAY Japan KK est une société de droit japonais, créée le 23 février 2011, au capital de 10 millions de yen dont le siège social est situé à 4-16-21 SHIMUMA, SETAGAYA-KU TOKYO au Japon.

Le Groupe est spécialisé dans le développement de circuits intégrés haute performance programmables. Le chiffre d'affaires réalisé à ce jour consiste en la vente de processeurs, cartes et stations de développement, conçus par la Société et fabriqués en petites séries par des sous-traitants et en la vente de licences et de services associés, auprès de clients en phase d'évaluation ou de qualification des produits.

2. FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE

2.1 Les ventes des premières stations de développement Coolidge

Au cours du premier semestre, Kalray a effectué des livraisons de Coolidge auprès de ses clients prioritaires afin de leur permettre de commencer leurs propres développements. Pour cela, Kalray a finalisé le développement de son offre logicielle Accesscore 4.0 et de sa nouvelle carte électronique d'accélération basée sur Coolidge, la carte K200. Combinées, ces deux offres sont à la base des nouvelles stations de développement MPPA@-DEV4 dont la commercialisation a commencé au deuxième trimestre 2020 et qui permettent aux clients de Kalray de bâtir leurs prochaines générations de produits sur les processeurs intelligents de Kalray.

2.2 La certification de la solution NVMe-oF pour le marché du stockage

Le marché des cartes d'accélération pour les **data centers** est le premier marché à court terme visé par Kalray, qui développe des solutions pour répondre aux besoins croissants d'accélération dans le monde du stockage, des protocoles réseaux ou du « Edge computing ». Kalray a annoncé une collaboration avec **Wistron**, l'un des plus importants fabricants de serveurs pour data centers au monde, ainsi qu'avec le français **2CRSi**, l'un des leaders dans la conception et la fabrication de serveurs hautes performances.

Dans ce contexte, Kalray développe en particulier une solution visant les prochaines générations de serveurs de stockage NVMe-oF avec ses partenaires. En octobre 2020, la carte de stockage intelligente (ou « Smart Storage Adapter ») K200™, intégrant le processeur MPPA® Coolidge™, a été certifiée NVM Express™ over Fabrics (NVMe-oF) avec le protocole TCP (NVMe™/TCP). Cette certification a été menée à bien par le laboratoire chargé des essais d'interopérabilité de l'Université du New Hampshire (UNH-IOL), un organisme américain indépendant de tests de conformité des solutions NVMe-oF et de l'interopérabilité entre fournisseurs.

2.3 Le renforcement du partenariat avec NXP Semiconductors et son entrée au capital de Kalray

Les processeurs intelligents de Kalray répondent aux besoins croissants du marché de l'automobile, et plus généralement du marché des véhicules de plus en plus autonomes et intelligents, qui nécessitent des plateformes électroniques de calculs et de contrôle plus performantes et sûres.

En avril 2020, Kalray a renforcé sa position sur ce marché d'avenir en développant sa collaboration avec le leader mondial des semi-conducteurs pour le marché de l'automobile, NXP Semiconductors. Kalray avait signé un accord de partenariat avec NXP en 2019 visant à développer et déployer conjointement une solution pour les prochaines générations de véhicules. Suite à une première année de collaboration prometteuse, en avril 2020, NXP est entré au capital de Kalray à hauteur de 9,95% moyennant un investissement de **8 M€**. Cet investissement témoigne de la pertinence de la technologie MPPA® de Kalray pour ce marché très exigeant et renforce la collaboration des deux sociétés, au niveau technique mais aussi commercial.

2.4 L'impact maîtrisé de la crise sanitaire

La crise sanitaire a évidemment perturbé les activités de Kalray mais la société s'est très vite adaptée pour assurer la continuité opérationnelle de ses activités. La feuille de route de développement s'est poursuivie au rythme prévu grâce au télétravail des équipes de Kalray, à 100% pendant les périodes de confinement, puis aux rotations sur site. Cependant sur l'année 2020, les perturbations dans les organisations de partenaires ont entraîné un ralentissement des cycles commerciaux, générant un décalage de déploiement de certains projets sur lesquels travaille la société.

2.5 Un niveau de trésorerie qui sécurise la poursuite du développement de la société

Au 31 décembre 2020, la trésorerie disponible de Kalray s'établit à 20,238 M€ contre 15,275 M€ au 31 décembre 2019.

En complément de l'investissement de NXP Semiconductors pour 8 M€, la société a bénéficié de 5 M€ de Prêts Garantis par l'État accordés par les partenaires bancaires (Bpifrance, BNP Paribas et CIC) et d'une augmentation de capital de 5.2 M€ par construction accélérée d'un livre d'ordres (augmentation de capital avec suppression du droit préférentiel de souscription réservée à la catégorie d'investisseurs « personnes physiques ou morales, trusts, et fonds d'investissement, ou autres véhicules de placement, quelle que soit leur forme, de droit français ou étranger, actionnaires ou non de la Société, investissant à titre habituel dans le secteur de la technologie »).

2.6 De nouveaux axes de recherche

Kalray participe à la création de MLCommons en tant que membre fondateur aux côtés d'Alibaba, Facebook AI, Google, Intel, NVIDIA. MLCommons est un consortium d'ingénierie réunissant plus de 30 leaders mondiaux de la technologie et du monde universitaire en Intelligence Artificielle et en « Machine Learning » avec pour objectif d'accélérer l'innovation dans le domaine et d'élargir l'accès à cette technologie essentielle.

La maturité technologique de Kalray a également permis d'identifier de nouvelles opportunités commerciales, au-delà de l'industrie des data centers et de l'automobile, sur les marchés du « Edge Computing1 ». Dans ce contexte, Kalray a engagé des discussions avec des acteurs majeurs, partenaires et clients potentiels dans les domaines de la vision industrielle (analyse et identification de défauts sur des chaînes de production par exemple) pour l'industrie 4.0 et les réseaux 5G notamment.

2.7 Le renforcement des équipes

De nombreux recrutements ont été effectués en 2020, principalement pour des postes d'ingénieurs hardware et software. L'effectif moyen est ainsi passé de 76 personnes en 2019 à 86 en 2020. L'effectif au 31 décembre est de 90 employés.

Par ailleurs en Janvier 2020, Erwan Menard, expert mondial du stockage pour les marchés Cloud et Entreprises, qui dirige actuellement le portefeuille des solutions de modernisation de l'infrastructure et des applications de Google Cloud, a été nommé au conseil de surveillance de Kalray.

2.8 Le bon déroulement des projets collaboratifs de R&D

Les projets de recherche collaboratifs se sont poursuivis en 2020 selon l'agenda prévu. Pour mémoire, il s'agit de :

- ES3CAP (« Embedded Smart Safe Secure Computing Autonomous Platform ») : avec Kalray en chef de file et 11 partenaires industriels et académiques, dont Renault-Nissan-Mitsubishi, EasyMile, Safran Electronics & Defense, CEA, INRIA. (Programme d'Investissements d'Avenir, opéré par Bpifrance).
- CPS (Cyber Physical Systems) avec BMW, Valeo, Thales, Schneider Electric, CEA, INRIA...
- EPI (« European Processor Initiative ») : Avec 26 entreprises et organisations issues de 10 pays européens, (programme Horizon 2020 de l'Union Européenne)
- MontBlanc2020, projet européen avec le CEA, le Barcelona Computing Center, ARM et Atos Bull.
- OCEAN12 avec Soitec, STMicro, Audi, Airbus, Global Foundry,...
- ACADEMIS (DGA Rapid)

2.9 Evénements postérieurs à la clôture

- Mise en place d'une ligne de financement en fonds propres

Pour compléter ses ressources financières, Kalray a annoncé en janvier 2021 la mise en place d'une ligne de financement en fonds propres avec Kepler Cheuvreux.

Conformément aux termes d'un accord, Kepler Cheuvreux s'est engagé à souscrire des actions de la Société pour un prix de souscription total pouvant aller jusqu'à 12 M€ (prime d'émission incluse), à sa propre initiative, sur une période maximale de 24 mois, sous réserve que les conditions contractuelles soient satisfaites.

Les actions seront émises sur la base d'une moyenne des cours de Bourse pondérée par les volumes sur les deux jours de Bourse précédant chaque émission, diminuée d'une décote maximale de 6,0%. Ces conditions permettent à Kepler Cheuvreux de garantir la souscription des actions sur la durée, dans le cadre d'un engagement de prise ferme².

Kalray conserve la possibilité de suspendre ou de mettre fin à cet accord à tout moment et sans frais.

- Attribution d'actions gratuites

Le Directoire, lors de sa réunion du 27 janvier 2021, et sur autorisation du Conseil de surveillance réuni le 9 décembre 2020, a fait usage de l'autorisation donnée par l'Assemblée générale mixte des actionnaires de la Société en date du 11 juin 2020 (25ème résolution) et a procédé à l'émission et à l'attribution gratuite de 83 500 actions au profit des salariés et des membres du directoire de la société Kalray.

Ces actions gratuites seront définitivement acquises par tiers, le premier tiers à l'expiration d'une période de 1 an à compter de la date d'attribution par le Directoire, avec une période de conservation d'un an supplémentaire à compter de l'acquisition définitive, le deuxième tiers à l'expiration d'une période de 2 ans à compter de leur attribution par le Directoire, le troisième tiers à l'expiration d'une période de 3 ans à compter de leur attribution par le Directoire.

2.10 Continuité d'exploitation

L'hypothèse de la continuité de l'exploitation a été retenue par le Directoire compte tenu des éléments suivants :

- La société est toujours dans une phase de pré-production, et son chiffre d'affaires reste limité à des projets d'évaluation et de qualification. Ceci explique la situation déficitaire historique de la société

avec d'importantes dépenses de recherche et développement et de faibles revenus, qui ne suffisent pas encore à équilibrer l'exploitation.

- La trésorerie disponible au 31 décembre 2020, les subventions prévues sur les projets de R&D et l'equity line mise en place début 2021, permettent à la société de couvrir les besoins jusqu'à l'atteinte de l'équilibre opérationnel. Ces prévisions tiennent compte des échéances des emprunts et autres dettes de la société tels que détaillés en note 5.12 ci-dessous.

3. BASE DE PREPARATION DES COMPTES CONSOLIDES

Les comptes de l'exercice clos ont été arrêtés par le directoire réuni le 19 avril 2021.

Les comptes consolidés sont établis sur une base volontaire, dans la mesure où la société n'est pas astreinte à établir de comptes consolidés.

Les états financiers du Groupe sont établis en Euro. Tous les montants mentionnés dans la présente annexe aux états financiers sont libellés en milliers d'euros, sauf indication contraire.

3.1 Référentiel comptable

Les comptes consolidés sont établis conformément aux principes applicables en France.

Les règles et méthodes comptables appliqués sont conformes au règlement 99-02 actualisé.

Les états financiers des sociétés étrangères consolidées, établis selon les règles en vigueur dans leurs pays respectifs, sont retraités pour se conformer aux principes du Groupe.

Les états financiers du Groupe ont été établis en Euro.

Tous les montants mentionnés dans la présente annexe aux états financiers sont libellés **en milliers d'euros**, sauf indication contraire.

3.2 Méthodes de consolidation

La méthode de consolidation est la suivante :

- Les sociétés dans lesquelles le Groupe exerce un contrôle exclusif sont consolidées par intégration globale,

Les présents états financiers consolidés comprennent KALRAY, sa filiale américaine KALRAY Inc. et sa filiale japonaise KALRAY Japan, toutes deux détenues de manière directe à 100%, consolidées par intégration globale. La contribution des filiales aux comptes consolidés n'est pas significative.

3.2.1 Retraitement de consolidation

Ainsi, après harmonisation, les règles suivantes sont respectées :

- Utilisation des états financiers établis au 31 décembre 2019 pour l'ensemble des sociétés du groupe,
- Application de méthodes homogènes pour l'ensemble des sociétés du groupe,
- Elimination des opérations réciproques de l'ensemble consolidé.

3.2.1.1 Ecart d'acquisition

Le Groupe n'est pas concerné par la comptabilisation des écarts d'acquisitions compte tenu du fait que l'ensemble des participations prises au sein des filiales font suite à des créations de sociétés.

3.2.1.2 Ecart de conversion

Lors d'acquisition d'actif en monnaie étrangère, le taux de conversion utilisé est le taux du jour.

Les dettes, créances, disponibilités en devises figurent au bilan pour leur contre-valeur au cours de fin d'exercice. La différence résultant de l'actualisation des dettes et créances en devises à ce dernier cours est portée au bilan en écart de conversion.

Les pertes latentes de change non compensées font l'objet le cas échéant d'une provision pour risques, en totalité suivant les modalités réglementaires.

3.2.1.3 Impôts différés

Conformément aux prescriptions du CRC n°99-02, le groupe comptabilise, si les montants sont significatifs, des impôts différés en cas de différences temporaires entre les valeurs fiscales et comptables des actifs et passifs au bilan consolidé.

En application de la méthode du report variable, l'effet des éventuelles variations du taux d'imposition sur les impôts différés constatés antérieurement, est enregistré en compte de résultat au cours de l'exercice où ces changements deviennent certains.

Les retraitements d'impôt sur les sociétés étrangères sont effectués au taux d'imposition du pays concerné. Le taux d'imposition aux Etats Unis est progressif et dépend de nombreux facteurs (montant des pertes antérieures...).

Les impôts différés actifs résultant de différences temporelles et des déficits fiscaux sont limités au montant estimé de l'impôt dont la récupération est probable. Cette probabilité est appréciée à la clôture de chaque exercice.

Sur les périodes présentées, les déficits fiscaux ne font l'objet d'aucune activation en l'absence de visibilité quant à leur imputation sur des résultats futurs.

3.3 Recours à des estimations et jugements

La préparation des états financiers requiert, de la part de la Direction, l'utilisation d'estimations et d'hypothèses jugées raisonnables, susceptibles d'avoir un impact sur les montants d'actifs, passifs, capitaux propres, produits et charges figurant dans les comptes, ainsi que sur les informations figurant en annexe. Ces estimations partent d'une hypothèse de continuité d'exploitation et sont établies en fonction des informations disponibles lors de leur établissement.

Les estimations concernent principalement :

- Les frais de développement immobilisés (cf. note 5.1).
- Les tests de dépréciation des frais de développement immobilisés, puisqu'ils sont basés sur des flux de cash flows futurs estimés et des hypothèses de taux de croissance, de rentabilité et d'actualisation (cf. note 5.1).

La direction revoit ses estimations et appréciations de manière constante sur la base de son expérience passée ainsi que de divers autres facteurs jugés raisonnables, qui constituent le fondement de ses appréciations de la valeur comptable des éléments d'actif et de passif. Les résultats réels pourraient différer sensiblement de ces estimations en fonction d'hypothèses ou de conditions différentes.

L'impact des changements d'estimation comptable est comptabilisé de manière prospective.

4. METHODES ET REGLES D'EVALUATION

Les principes et méthodes d'évaluation appliqués par le Groupe sont détaillés dans les paragraphes suivants.

4.1 Conversion des éléments en devise

4.1.1 Monnaie fonctionnelle et monnaie de présentation

La comptabilité est tenue dans la monnaie fonctionnelle de chacune des sociétés du Groupe, c'est à dire la monnaie de l'environnement économique principal dans lequel elle opère et qui correspond généralement à la monnaie locale.

Les comptes consolidés sont présentés en euro.

4.1.2 Transactions libellées en devises

Les transactions libellées en devises sont converties au taux de change en vigueur au moment de la transaction. A chaque arrêté, les actifs et passifs monétaires libellés en devises sont convertis au taux de change de clôture en vigueur à cette même date. Les écarts de conversion en résultant sont inscrits directement en compte de résultat.

Le chiffre d'affaires est principalement facturé en euros (5% du CA facturé en USD en 2020).

Certaines charges externes et investissements sont achetés en USD.

Le Groupe considère que son exposition est faible et n'a pas mis en place d'instruments de couverture du risque de change

4.1.3 Conversion des états financiers des filiales exprimés en monnaies étrangères

Les états financiers des sociétés dont la monnaie fonctionnelle est différente de l'euro et n'est pas la monnaie d'une économie en hyperinflation, sont convertis en euro de la façon suivante :

- les postes du bilan sont convertis au taux de clôture ;
- les postes du compte de résultat sont convertis au taux moyen de la période, qui est une estimation du cours de change en vigueur aux dates de transactions ;
- les écarts de conversion qui en résultent sont comptabilisés dans les capitaux propres ;
- les éléments présentés dans le tableau des flux de trésorerie sont convertis au taux moyen de la période, sauf si le taux en vigueur au jour de la transaction est significativement différent ;
- les écarts de conversion liés aux prêts inter-compagnies en devise sont comptabilisés dans les capitaux propres car considérés comme des investissements nets à l'étranger.

Il n'y a pas dans le périmètre du Groupe de pays en hyperinflation.

4.2 Recherche et développement – Travaux de recherche et développement réalisés en interne

Le Groupe applique la méthode préférentielle d'immobilisation de ses coûts de développement. Les frais de recherche sont comptabilisés en charges dans l'exercice au cours duquel ils sont encourus.

Les frais de développement sont comptabilisés en immobilisations incorporelles uniquement si les six critères suivants sont cumulativement remplis :

- (a) faisabilité technique nécessaire à l'achèvement de l'immobilisation incorporelle en vue de sa mise en service ou de sa vente,
- (b) intention de la Société d'achever l'immobilisation incorporelle et de l'utiliser ou de la vendre,
- (c) capacité de celle-ci à utiliser ou à vendre cet actif incorporel,
- (d) démonstration de la probabilité d'avantages économiques futurs attachés à l'actif. L'entité doit démontrer, entre autres choses, l'existence d'un marché pour la production issue de l'immobilisation incorporelle ou pour l'immobilisation incorporelle elle-même ou, si celle-ci doit être utilisée en interne, son utilité,

- (e) disponibilité de ressources techniques, financières et autres appropriées afin d'achever le développement et utiliser ou vendre l'immobilisation incorporelle, et
- (f) capacité d'évaluation de façon fiable des dépenses attribuables à l'immobilisation incorporelle au cours de son développement.

Compte tenu de leur nature, ces frais sont inscrits dans les comptes consolidés sur la ligne « immobilisations incorporelles ».

Les frais de développement des processeurs de 1ère et 2ème génération ont été amortis linéairement sur 2 ans.

Cependant, le processeur Coolidge, qui représente la 3ème génération et est disponible depuis novembre 2019, est destiné à la production en volumes, sur plusieurs années. Il a donc été décidé d'amortir les frais de développement de Coolidge sur 3 ans, à compter de la date de mise à disposition des prototypes, ce qui correspond à sa durée d'utilisation minimale estimée.

Certains travaux réalisés en interne par la Société ne font l'objet d'aucune activation à la date de clôture, l'ensemble des critères mentionnés ci-dessus n'étant pas cumulativement réunis. Il s'agit des investigations préalables aux prochaines générations de produits (post Coolidge), et des projets subventionnés Montblanc2020 et EPI.

Conformément au règlement ANC n°2015-06 la valeur comptable des frais de développement est testée dès lors qu'il existe un indice de perte de valeur. Pour apprécier la présence d'un indice de perte de valeur, le Groupe considère des indices externes et internes tels que des changements de technologie, un arrêt d'activité ou une baisse sensible du niveau des flux futurs de trésorerie générés par la société.

Lorsqu'il existe un indice de perte de valeur, un test de dépréciation est réalisé en comparant la valeur nette comptable de l'actif, à sa valeur recouvrable qui correspond à la plus élevée des deux valeurs suivantes : la juste valeur diminuée du coût de sortie ou la valeur d'utilité. Si la valeur comptable de l'actif excède sa valeur recouvrable, une perte de valeur est comptabilisée. Le cas échéant, en pratique, les tests de dépréciation sont effectués par rapport à la valeur d'utilité correspondant à la valeur actualisée des flux de trésorerie estimés provenant de l'utilisation de l'actif.

Les flux futurs de trésorerie sont issus du plan d'affaires établi et validé par la Direction.

4.3 Autres immobilisations incorporelles

Elles comprennent principalement des licences acquises de propriété intellectuelle, des logiciels, des dépenses de développements spécifiques effectués par des tiers ainsi que des marques.

Les autres immobilisations incorporelles acquises figurent au bilan pour leur coût d'acquisition diminué le cas échéant des amortissements et des pertes de valeur cumulés.

Elles sont amorties linéairement en fonction de leur durée d'utilité (entre 2 et 10 ans).

4.4 Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires). Elles ne font l'objet d'aucune réévaluation.

Les amortissements sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée d'utilité estimée. Les valeurs résiduelles ne sont pas prises en compte, leur impact étant non significatif. Les durées d'amortissement les plus généralement retenues sont les suivantes :

- Masques de fabrication des processeurs:
Les masques des processeurs de 1ère et 2ème génération ont été amortis linéairement sur 2 ans. Cependant, les masques du processeur Coolidge, acquis en 2019, et destinés à la production en volumes, sur plusieurs années, sont amortis, comme les frais de développement de Coolidge, sur 3 ans, à compter de la date de mise à disposition des prototypes.
- Matériel informatique : de 3 à 5 ans
- Mobilier de bureau : 10 ans
- Installations générales, agencements, aménagements divers : 10 ans

4.5 Immobilisations financières

Ce poste est essentiellement constitué :

- Des retenues de garantie liées au préfinancement du Crédit Impôt Recherche. Ces montants sont restituables sous un délai de 1 an (retenues individuelles) à 3 ans (retenues collectives).
- De dépôts et cautionnements versés.

Ils sont valorisés au coût d'achat historique. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

4.6 Contrats de crédit-bail

La société a ponctuellement recours à des contrats de crédit-bail concernant du matériel informatique (un seul contrat en cours, voir note en 6.13.1). Considérant le faible recours au crédit-bail, aucun retraitement n'a été pratiqué. Les biens concernés par les contrats de crédit-bail ne sont pas inscrits à l'actif.

4.7 Stocks

Les stocks sont évalués à leur coût d'acquisition.

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient, des marchandises, des encours de production et des produits finis.

Les stocks ont été, le cas échéant, dépréciés par voie de provision pour dépréciation pour tenir compte de leur valeur de réalisation nette à la date d'arrêté des comptes, dans le cas où cette dernière est inférieure à la valeur nette comptable.

4.8 Créances et dettes

Les créances et dettes sont valorisées à leur valeur nominale (coût historique). Les créances sont, le cas échéant, dépréciées par voie de provision pour les ramener à leur valeur nette de réalisation estimée.

Les éventuelles provisions pour dépréciations des créances clients sont déterminées sur la base :

- Des risques constatés sur les clients, en contentieux, en règlement judiciaire et en liquidation judiciaire (comptabilisation en dépréciation).
- D'une analyse au cas par cas de la situation de chaque client, couplée à la situation des pays concernés

4.9 Provisions et passifs éventuels

Une provision est constituée dès lors qu'il existe une obligation (juridique ou implicite) à l'égard d'un tiers, dans la mesure où elle peut être estimée de façon fiable et qu'il est probable qu'elle se traduira par une sortie de ressources pour le Groupe.

Un passif éventuel est :

- soit une obligation potentielle de l'entité à l'égard d'un tiers résultant d'événements dont l'existence ne sera confirmée que par la survenance, ou non, d'un ou plusieurs événements futurs incertains qui ne sont pas totalement sous le contrôle de l'entité ;
- soit une obligation de l'entité à l'égard d'un tiers dont il n'est pas probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci.

4.10 Engagements de retraite

Le Groupe a opté pour la méthode préférentielle : les engagements des sociétés du Groupe figurent au passif du bilan en provisions pour charges.

L'engagement de retraite supporté par le Groupe est constitué par les indemnités de fin de carrière (IFC) du personnel de l'entité française, la législation prévoyant que des indemnités soient versées aux salariés au moment de leur départ en retraite, en fonction de leur ancienneté et de leur salaire à l'âge de la retraite.

Les hypothèses de calcul retenues en matière d'évaluation des indemnités de départ à la retraite sont les suivantes :

- Application de la convention collective de la Métallurgie ;
- Revalorisation des salaires : 2% ;
- Taux d'actualisation : 0,34 % ;
- Taux de rotation du personnel : 1,67% pour les non-cadres; 6,20% pour les cadres ;
- Départ à la retraite à l'âge de 65 ans

Le Groupe n'externalise pas le financement de ses engagements de retraite.

4.11 Emprunts et dettes financières

Les emprunts sont valorisés à leur valeur nominale. Les frais d'émission des emprunts sont immédiatement pris en charge.

Les intérêts courus sont comptabilisés au passif, au taux d'intérêt prévu dans le contrat.

Les emprunts obligataires convertibles sont enregistrés au passif du bilan dans la rubrique Emprunts et dettes financières pour le montant de l'emprunt émis, diminué des amortissements constatés.

Les primes de non conversion sont comptabilisées en charges financières.

Les avances et garanties reçues d'organismes publics pour le financement des activités de recherche et développement du Groupe, dont les remboursements sont conditionnels, sont présentées en dettes financières

En cas de constat d'échec prononcé, l'abandon de créance consenti est enregistré en subvention dans le compte de résultat.

4.12 Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires comprend la vente de biens, de marchandises, de services, de licences et de support.

La société est « fabless », elle ne fabrique pas elle-même ses produits (processeurs, cartes électroniques, stations de développement) mais les conçoit et les fait fabriquer par des tiers.

Le chiffre d'affaires est comptabilisé lors du transfert des risques et avantages significatifs liés à la propriété à l'acheteur, ce qui correspond généralement à la date du transfert de propriété du produit ou la réalisation du service.

Pour les licences avec services de développement associés, tout comme pour les contrats de support et services, la méthode de reconnaissance du chiffre d'affaires à l'avancement est retenue. Elle consiste à enregistrer le résultat, au fur et à mesure de l'avancement des travaux. La méthode de l'avancement n'est appliquée que lorsque les critères suivants sont respectés :

- Prestation acceptée par le cocontractant,
- Réalisation de la prestation certaine,
- Possibilité d'évaluer le bénéfice global de l'opération, avec une sécurité suffisante, au moyen de documents comptables prévisionnels

Au bilan, sont reconnus les créances clients, les factures à établir, les produits constatés d'avance, les avances.

Dans le cas où la prévision à fin d'affaire fait ressortir un résultat déficitaire, une provision pour perte à terminaison est comptabilisée indépendamment de l'avancement du contrat, en fonction de la meilleure estimation des résultats prévisionnels intégrant, le cas échéant, des droits à recettes complémentaires ou à réclamation, dans la mesure où ils sont probables et peuvent être évalués de façon fiable. Les provisions pour pertes à terminaison sont présentées au passif du bilan.

Aucune provision n'a été comptabilisée à ce titre à la clôture.

4.13 Autres produits

Les autres produits comprennent principalement la production immobilisée et les subventions.

Subventions

KALRAY bénéficie de financements publics, provenant d'organismes locaux, d'état ou communautaires, permettant de couvrir tout ou partie de la recherche et développement sur des projets ou thématiques spécifiques. Dans la mesure où les frais de développement sont immobilisés à l'actif du bilan, les subventions rattachables aux projets immobilisés sont rapportées au compte de résultat en produits d'exploitation au rythme des amortissements de ces frais pratiqués à la clôture de l'exercice.

Les subventions non rattachées à un projet immobilisé sont comptabilisées en produits, en fonction de l'avancement des dépenses engagées à la date de clôture. De ce fait, des subventions à recevoir peuvent être enregistrées dans les comptes si le contrat d'attribution est signé mais que les subventions n'ont pas encore été reçues de manière à respecter le principe de rattachement des charges aux produits.

Production immobilisée

Voir 4.2

4.14 Résultat financier

Le résultat financier correspond principalement aux intérêts d'emprunts auprès d'un établissement financier, aux intérêts du préfinancement du CIR, et aux pertes et gains de changes.

4.15 Résultat exceptionnel

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité courante de l'entreprise.

4.16 Impôts sur les bénéfices

Il s'agit des crédits d'impôts et principalement du CIR (Crédit d'Impôt Recherche).
Le CIR a représenté 2 993 k€ pour l'exercice 2020 et 415 k€ pour l'exercice 2019)

4.17 Résultat par action

Le résultat par action se calcule en divisant le résultat part du Groupe par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de l'exercice.

Conformément à la méthode du « rachat d'actions », le résultat dilué par action s'obtient en divisant le résultat part du Groupe par le nombre moyen pondéré d'actions ajusté de l'incidence de la conversion maximale des instruments dilutifs en actions ordinaires.

Lorsque le résultat net de base par action est négatif, le résultat dilué par action est identique au résultat de base par action.

4.18 Traitement comptable des actions propres dans le cadre du contrat de liquidité

Le Groupe a conclu un contrat de liquidité avec un prestataire de services d'investissement.

Le solde du contrat non investi en actions est comptabilisé en immobilisations financières (240 K€).

Les titres d'autocontrôle sont imputés sur les capitaux propres (146 K€ pour 5 480 actions), de même que les moins-values de cession de ces actions (32 K€), les plus-values de cession de ces actions (123 K€).

La provision pour dépréciation des titres est calculée sur le cours moyen mensuel du dernier mois avant la clôture.

L'impact total de ce retraitement sur les capitaux propres est de 56 K€.

4.19 Information sectorielle

Le Groupe a identifié un seul secteur opérationnel correspondant au développement de micro-processeurs à haute performance.

5. NOTES SUR LE BILAN CONSOLIDE

5.1 Immobilisations incorporelles

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES BRUTES (K€)	Frais de développement	Logiciels	IP BOSTAN	IP COOLIDGE	Autres immobilisations incorporelles	Immo. En cours & avances	Total brut
Valeur au 31 décembre 2019	61 565	2 575	896	3 812	293	571	69 713
Augmentations de l'exercice				479	274	647	1 400
Production immobilisée	5 672					1 908	7 579
Transferts							-
Valeur au 31 décembre 2020	67 237	2 575	896	4 291	567	3 126	78 692

AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (K€)	Frais de développement	Logiciels	IP BOSTAN	IP COOLIDGE	Autres immobilisations incorporelles	Immo. En cours & avances	Total amortissements
Valeur au 31 décembre 2019	48 995	2 567	896	206	113	-	52 777
Dotations de la période	5 260	3		1 391	146		6 800
Valeur au 31 décembre 2020	54 255	2 570	896	1 597	259	-	59 577

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES NETTES (K€)	Frais de développement	Logiciels	IP BOSTAN	IP COOLIDGE	Autres immobilisations incorporelles	Immo. En cours & avances	Total net
Au 31 décembre 2019	12 570	8	-	3 607	180	571	16 936
Au 31 décembre 2020	12 982	6	-	2 694	308	3 126	19 116

Au 31 décembre 2020, les immobilisations en cours (3 126 K€) concernent :

- le projet Coolidge V2, version modifiée de Coolidge :
 - 2075 K€ au titre de frais de développements internes,
 - 899 K€ au titre de sous-traitance externe (IP)
- le projet IP Offer qui est un projet de productisation de l'offre IP de Kalray
 - 102 k€ au titre de frais de développements internes
- le design en cours de nouvelles cartes pour 50 K€

La valeur nette comptable des immobilisations incorporelles (frais de développement, licences et autres immobilisations incorporelles, y compris les immobilisations en cours) de la Société, soit 19 116 k€ au 31 décembre 2020 se décompose comme suit :

Coolidge	15 677 K€
Coolidge V2	2 974 K€
Autres immobilisations incorporelles :	465 K€

La Société réalise un test de dépréciation des frais de développement immobilisés sur la base de l'estimation des cash flows futurs actualisés. Ce test porte sur les projets Coolidge et Coolidge V2: frais de développements internes, licences et autres immobilisations incorporelles (comptabilisés en immobilisations incorporelles), et jeux de masques (comptabilisés en immobilisations corporelles).

Les valeurs nettes comptables des immobilisations incorporelles et des jeux de masques comptabilisés en immobilisations corporelles sont cohérentes avec la valorisation faite par actualisation des cash flows futurs estimés, sur la base d'un business plan qui couvre la durée d'utilisation de ces produits.

Le taux d'actualisation retenu au 31 décembre 2020 pour actualiser les flux futurs de trésorerie s'élève à 12,43 % et a été calculé sur la base des principales hypothèses suivantes :

- Taux sans risque de 0.0 % (source: CCEF)
- Prime de risque du marché de 5,70%
- Coefficient small cap de 0.37
- Bêta sectoriel de 1,81 (semiconducteurs – table Damodaran)

Le test de dépréciation réalisé au 31 décembre 2020 n'a pas donné lieu à la constatation d'une provision pour dépréciation.

5.2 Immobilisations corporelles

IMMOBILISATIONS CORPORELLES BRUTES (K€)	Instal. Techn., mat. & Out.	Autres immobilisations corporelles	Total	Total brut
Valeur au 31 décembre 2019	12 894	1 294	14 187	14 187
Augmentations de l'exercice	1 126	428	1 554	1 554
Diminutions de l'exercice			-	-
Valeur au 31 décembre 2020	14 020	1 722	15 742	15 742

AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES (K€)	Instal. Techn., mat. & Out.	Autres immobilisations corporelles	Total	Total amortissements
Valeur au 31 décembre 2019	8 762	751	9 514	9 514
Dotations de l'exercice	1 697	245	1 942	1 942
Diminution de l'exercice			-	-
Valeur au 31 décembre 2020	10 459	997	11 456	11 456

IMMOBILISATIONS CORPORELLES NETTES (K€)	Instal. Techn., mat. & Out.	Autres immobilisations corporelles	Total	Total net
Au 31 décembre 2019	4 131	542	4 673	4 673
Au 31 décembre 2020	3 561	725	4 286	4 286

Au 31 décembre 2020, les immobilisations corporelles (nettes) sont composées de :

- Installations techniques, matériel et outillage (3 561 K€) :
 - le jeu de masques Coolidge pour 2 465 K€, amorti depuis sa date d'acquisition en novembre 2019. (valeur brute de 3 475 K€)
 - du matériel R&D (oscilloscopes, serveurs, cartes de développement) pour 1 094 K€, y compris l'acquisition d'un oscilloscope pour 281K€ et d'un analyseur pour 88K€.
- Autres immobilisations corporelles (725 K€) :
 - du matériel informatique pour 343 K€
 - des agencements pour 341K€, essentiellement liés à l'installation dans les locaux actuels en 2017 et à l'extension sur un niveau supplémentaire en 2020.
 - du mobilier de bureau pour 41 K€.

5.3 Immobilisations financières

IMMOBILISATIONS FINANCIERES BRUTES (K€)	Titres de participation	Retenues de garantie	Dépôts et cautionnements	Disponible s/ Contrat de liquidité	Total brut
Valeur au 31 décembre 2019	-	369	41	217	627
Augmentations de l'exercice		186	53	46	285
Diminutions de l'exercice		-238	-36		-274
Valeur au 31 décembre 2020	-	317	58	263	638

PROVISIONS IMMOBILISATIONS FINANCIERES (K€)	Titres de participation	Retenues de garantie	Dépôts et cautionnements		Total amortissements
Valeur au 31 décembre 2019	-	-	18	-	18
Dotations de l'exercice					-
Diminutions de l'exercice					-
Valeur au 31 décembre 2020	-	-	18	-	18

IMMOBILISATIONS FINANCIERES NETTES (K€)	Titres de participation	Retenues de garantie	Dépôts et cautionnements	Disponible s/ Contrat de liquidité	Total net
Au 31 décembre 2019	-	369	23	217	609
Au 31 décembre 2020	-	317	40	263	620

L'augmentation des immobilisations financières de 2020 correspond :

- aux retenues de garantie du préfinancement du CIR pour 186 K€
- à l'augmentation du dépôt de garantie suite à l'extension des locaux pour 53 K€
- à l'augmentation du solde disponible du contrat de liquidité pour 46 K€

Les diminutions de 2020 concernent :

- les remboursements des retenues de garantie des préfinancements CIR
- les remboursements de dépôts de garantie

5.4 Stocks

STOCKS (K€)	31 décembre 2020	31 décembre 2019
Stocks de produits et marchandises	250	303
Valeurs brutes	250	303
Provisions pour dépréciations	-116	-63
Valeurs nettes	134	240

Les stocks sont essentiellement composés de cartes électroniques et de processeurs non encore intégrés. La provision pour dépréciation concerne des cartes dont la commercialisation n'est plus prioritaire car une nouvelle version est préférée. Il s'agit notamment des cartes fonctionnant avec le processeur Bostan (génération précédente).

5.5 Créances clients et comptes rattachés

CLIENTS (K€)	Valeur brute	Dont échu à moins de 2 mois	Dont échu entre 2 mois et 1 an	Dont à plus d'un an	Dépréciation	Valeur Nette
Situation au 31 décembre 2019	764	70	2		-	764
Situation au 31 décembre 2020	526	526			-	526

5.6 Autres créances et comptes de régularisation Actif

AUTRES CREANCES (K€)	31 décembre 2020	31 décembre 2019
Etat- Crédit d'Impôt Recherche	1 164	821
Créances fiscales (TVA,...)	346	282
Subventions à recevoir	643	652
Débiteurs divers	13	22
<i>Sous-Total</i>	<i>2 166</i>	<i>1 778</i>
Charges constatées d'avance	420	414
Valeurs brutes	2 586	2 192
Provisions pour dépréciations		
Valeurs nettes	2 586	2 192

Toutes les créances sont dues dans l'année suivant la date de clôture.

- Détail de la créance du Crédit d'impôt recherche

Au titre de l'exercice 2020, le CIR s'élève à 2 993 K€ et a été préfinancé à hauteur de 1 830 K€, soit une créance nette de 1 164 K€ représentant le montant à recevoir en 2021 au titre du CIR 2020.

La créance du CIR 2019 (nette du préfinancement du CIR 2019) a été encaissée en 2020 pour 820 K€.

Créances au 31 décembre 2019 (K€)	820
Encaissement du préfinancement du CIR 2020	-1 830
Encaissement du CIR 2019	-820
CIR au titre de 2020	2 993
Créances au 31 décembre 2020 (K€)	1 164

- Les subventions à recevoir correspondent, pour chaque subvention, à la différence entre le produit reconnu ou comptabilisé en produits constatés d'avance et les montants effectivement perçus. Voir détail en 5.13.

- Les charges constatées d'avance concernent des charges d'exploitation.

5.7 Disponibilités

La trésorerie nette est constituée de comptes bancaires courants.

au 31 décembre 2020 : 20 238 k€

au 31 décembre 2019 : 15 725 k€

5.8 Capital Social

5.8.1 Capital émis

Au 31 décembre 2020, le capital social est composé de 5 400 732 actions d'une valeur nominale de 10 euros.

Au cours de la période présentée, le capital a évolué comme suit :

Nombre d'actions	Actions ordinaires	Valeur nominale unitaire	Montant du capital social En Euros
Au 31 décembre 2019	4 527 940	10,00 €	45 279 400
Augmentation de capital réservée (NXP) : 02/04/2020	503 461	10,00 €	5 034 610
Exercice BSPCE/BSA : 02/04/2020	27 470	10,00 €	274 700
Exercice BSPCE/BSA : 18/11/2020	29 830	10,00 €	298 300
Augmentation de capital réservée : 23/11/2020	288 881	10,00 €	2 888 810
Exercice BSPCE/BSA : 30/12/2020	23 150	10,00 €	231 500
Au 31 décembre 2020	5 400 732	10,00 €	54 007 320

VARIATION DES CAPITAUX PROPRES (K€)	Nombre d'actions	Capital	Primes d'émission et BSA	Réserves	Report à nouveau	Résultat	Capitaux propres TOTAL
Situation au 31 décembre 2019	4 527 940	45 279	14 401	117	-24 048	-9 085	26 666
Affectation du résultat 2019			-8 935		-150	9 085	0
Reclassements			-6 609		6 609		0
Constitution réserve Actions Gratuites			-1 663	1 663			0
Augmentation de capital exercice d'options : 02/04/2020	27 470	275	2				276
Augmentation de capital réservée (NXP) : 02/04/2020	503 461	5 035	2 691				7 726
Augmentation de capital exercice d'options : 18/11/2020	29 830	298	49				348
Augmentation de capital réservée : 23/11/2020	288 881	2 889	2 134				5 023
Augmentation de capital exercice d'options : 30/12/2020	23 150	232	26				257
Régularisation options exercées en 2019, AK constatée en 2020			-92				-92
Acquisition BSA			11				11
Acquisition ou cession de titres d'autocontrôle					45		45
Autres variations					-9		-9
Résultat net 2020						-11 660	-11 660
Situation au 31 décembre 2020	5 400 732	54 007	2 017	1 780	-17 553	-11 660	28 592

5.8.2 Capital potentiel

Plusieurs plans de BSA et de BSPCE sont en cours d'exercice dans la société, voir le détail ci-dessous.

9 875 BSA et 70 575 BSPCE ont été exercés en 2020, pour la souscription de 80 450 actions supplémentaires.

Au 31 décembre 2020, les 37 655 BSA et les 241 990 BSPCE en cours de validité permettent de souscrire 279 645 actions nouvelles.

Au 31 décembre 2020, les actions gratuites attribuées mais non encore définitivement acquises représentent 147 499 actions nouvelles.

Au 31 décembre 2020, la dilution résultant des options et actions gratuites attribuées est de **427 144 actions potentielles**.

L'assemblée générale du 11 juin 2020 a autorisé l'émission de 212 599 options ou actions gratuites.

Au 31 décembre 2020, il reste 180 599 options ou actions gratuites à attribuer sur cette autorisation. Postérieurement à la clôture, le directoire du 20 janvier 2021 a attribué 83 500 actions au profit des salariés et des membres du directoire de la société Kalray.

5.8.2.1 Détail des attributions de BSPCE

	BSPCE 1 -2014 A	BSPCE 1 - 2014 B	BSPCE-2 2014	BSPCE 2015 A	BSPCE 2-2014 B	BSPCE 2015 B	BSPCE 2017- A	BSPCE 2017- B	BSPCE 2019	BSPCE 2019-2	BSPCE 2020	TOTAL
Date d'assemblée	20-mars-14	20-mars-14	2-déc.-14	30-nov.-15	2-déc.-14	30-nov.-15	12-mai-17	12-mai-17	14-mai-18	29-mai-19	29-mai-19	
Date de la décision d'attribution par le directoire	21-oct.-14	21-oct.-14	30-déc.-15	30-déc.-15	28-avr.-16	28-avr.-16	8-sept.-17	27-avr.-18	17-janv.-19	11-juil.-19	26-nov.-20	
Nombre maximum de BSPCE autorisés	113 500	113 500	24 515	86 000	24 515	86 000	124 700	124 700	281 000	152 835	152 835	
Nombre de BSPCE émis	46 950	42 255	3 771	56 592	2 000	6 592	103 400	500	179 165	8 000	10 000	449 225
Point de départ d'exercice des BSPCE	22-oct.-15	22-oct.-15	31-déc.-16	31-déc.-16	29-avr.-17	9-sept.-18	28-avr.-19	18-janv.-20	12-juil.-20	26-nov.-20		
Date d'expiration des BSPCE	20-oct.-24	20-oct.-24	29-déc.-25	29-déc.-25	27-avr.-26	27-avr.-26	7-sept.-27	26-avr.-28	16-janv.-29	10-juil.-29	25-nov.-30	
Prix d'exercice des BSPCE	10,00 €	10,00 €	10,00 €	10,00 €	10,00 €	10,00 €	14,00 €	14,00 €	12,61 €	12,61 €	16,76 €	20,21 €
Modalités d'exercice	(1)	(1)	(1)	(1)	(1)	(1)	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	
Nombre de BSPCE au 31 décembre 2019	27 450	42 255	3 750	40 227	2 000	6 592	99 700	500	178 265	8 000	0	408 739
Nombre de BSPCE émis en 2020												10 000
Nombre de BSPCE exercés en 2020	-12 850	-22 500	-2 700	-2 250	-2 000	0	-9 950	0	-18 325	0	0	-70 575
Nombre de BSPCE annulés en 2020	0	0	0	0	0	0	0	0	-98 874	-7 300	0	-106 174
Nombre de BSPCE valides au 31 décembre 2020	14 600	19 755	1 050	37 977	0	6 592	89 750	500	61 066	700	10 000	241 990
Nbre total d'actions pouvant résulter de l'exercice des BSPCE au 31/12/2020	14 600	19 755	1 050	37 977	0	6 592	89 750	500	61 066	700	10 000	241 990

(1) les BSPCE 2014, BSPCE 2015 et BSPCE 2017-A sont tous exerçables

(2) Les BSPCE 2017-B sont exerçables par quart, respectivement à partir du 27 avril 2019, 27 avril 2020, 27 avril 2021, 27 avril 2022

(3) Les BSPCE 2019 sont exerçables par quart, respectivement à partir du 18 janvier 2020, 18 janvier 2021, 18 janvier 2022, 18 janvier 2023

(4) Les BSPCE 2019-2 sont exerçables par quart, respectivement à partir du 12 juillet 2020, 12 juillet 2021, 12 juillet 2022, 12 juillet 2023

(5) Les BSPCE 2020 sont exerçables par tiers, respectivement à partir du 1er février 2021, 1er février 2022, 1er février 2023

5.8.2.2 Détail des attributions de BSA

	BSA 2014	BSA 2015 A	BSA 2015 B	BSA 2017-A	BSA 2017-B	BSA 2019	TOTAL
Date d'assemblée ayant délégué la compétence d'émettre et d'attribuer les BSA	20-mars-14	30-nov.-15	30-nov.-15	12-mai-17	12-mai-17	14-mai-18	
Date de la décision d'attribution par le directoire	21-oct.-14	30-déc.-15	21-oct.-16	8-sept.-17	27-avr.-18	17-janv.-19	
Nombre maximum de BSA autorisés	113 500	86 000	86 000	124 700	124 700	281 000	
Nombre de BSA émis	18 780	12 151	10 500	13 500	7 300	4 000	66 231
Nombre total d'actions pouvant être souscrites (à la date d'attribution)	18 780	12 151	10 500	13 500	7 300	4 000	
Prix d'acquisition des BSA	0,01 €	1,00 €	1,00 €	1,40 €	1,40 €	1,26 €	
Point de départ d'exercice des BSA	21-oct.-15	29-déc.-16	21-oct.-17	8-sept.-18	27-avr.-19	17-janv.-20	
Date d'expiration des BSA	20-oct.-24	29-déc.-25	29-déc.-25	7-oct.-27	26-avr.-28	16-janv.-29	
Prix d'exercice des BSA	10,00 €	10,00 €	10,00 €	14,00 €	14,00 €	12,61 €	
Modalités d'exercice	(1)	(1)	(1)	(1)	(2)	(3)	
BSA valides au 31/12/2019	10 030	8 100	6 100	12 000	7 300	4 000	47 530
Nombre de BSA exercés en 2020			-6 100	-3 775			-9 875
Nombre de BSA caduques en 2020							
Nombre de BSA valides au 31 décembre 2020	10 030	8 100	0	8 225	7 300	4 000	37 655
Nombre total d'actions pouvant être souscrites au 31/12/2020	10 030	8 100	0	8 225	7 300	4 000	37 655

(1) les BSA 2015, BSA 2015, BSA 2017-A sont tous exerçables au 31/12/2019.

(2) Les BSA 2017-B sont exerçables par quart, respectivement à partir du 27 avril 2019, du 27 avril 2020, du 27 avril 2021 et du 27 avril 2022.

(3) Les BSA 2019 sont exerçables par quart, respectivement à partir du 18 janvier 2020, 18 janvier 2021, 18 janvier 2022, 18 janvier 2023

5.8.2.3 Détail des attributions d'actions gratuites

	AGA 2020	AGA 2020-2	AGA 2020-3	TOTAL
Date d'assemblée	29-mai-19	11-juin-20	11-juin-20	
Nombre maximum d'actions gratuites autorisés	152 835	212 599	212 599	
Date de la décision d'attribution par le directoire	20-janv.-20	10-juil.-20	25-nov.-20	
Nombre d'actions gratuites émises et attribuées	134 299	15 500	16 500	166 299
Modalités d'acquisition	(1)	(2)	(3)	
Nombre d'actions gratuites annulées (départs des salariés)	-18 800			-18 800
Nombre d'actions gratuites valides	115 499	15 500	16 500	147 499
Nombre d'actions gratuites définitivement acquises au 31/12/2020	0	0	0	0

Les actions gratuites seront définitivement acquises par tiers, le premier tiers à l'expiration d'une période de 1 an à compter de la date d'attribution par le Directoire, avec une période de conservation d'un an supplémentaire à compter de l'acquisition définitive, le deuxième tiers à l'expiration d'une période de 2 ans à compter de leur attribution par le Directoire, le troisième tiers à l'expiration d'une période de 3 ans à compter de leur attribution par le Directoire.

- (1) Acquisition définitive des actions gratuites AGA 2020 : 1/3 au 20/01/2021, 1/3 au 20/01/2022, 1/3 au 20/01/2023
 (2) Acquisition définitive des actions gratuites AGA 2020-2 : 1/3 au 10/07/2021, 1/3 au 10/07/2022, 1/3 au 10/07/2023
 (3) Acquisition définitive des actions gratuites AGA 2020-3 : 1/3 au 25/11/2021, 1/3 au 25/11/2022, 1/3 au 25/11/2023

5.9 Provisions

Il s'agit des provisions pour indemnités de retraite.

PROVISIONS (K€)	Litiges	Pensions et retraites	Autres	Total
Dotation de l'exercice		22		22
Reprise de provision utilisée				-
Reprise de provision non utilisée				-
Valeur au 31 décembre 2020	-	111	-	111

La Société n'a pas constitué de provisions pour risques. Il existe un litige en cours avec un prospect belge, qui n'a pas connu d'évolution au cours de l'année 2020. La Société considère qu'en l'état des informations disponibles et des avancées sur le plan judiciaire, il n'est pas probable qu'il y aura une sortie de ressource à l'avenir en lien avec cette affaire.

5.10 Emprunts et dettes financières

EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES (K€)	31 décembre 2019	Emissions	Remboursements	31 décembre 2020
Avances conditionnées (1)	5 903	713	-310	6 306
Emprunts auprès des établissements de crédit (2)	775	5 000	-244	5 531
Emprunts et dettes financières	6 678	5 713	-554	11 837

Echéancement (K€)	31 décembre 2020
Inférieur à un an	903
de un à cinq ans	10 407
plus de cinq ans	527
Total	11 837

5.10.1 Avances conditionnées

Elles sont relatives aux projets suivants:

Projet Prometheus

Développement de circuits programmables haute performance massivement parallèles, pour applications industrielles petites et moyennes séries.

Cette avance, dont le remboursement était conditionné à la réalisation d'un volume de chiffre d'affaires a été versée à la société entre 2009 et 2013 et incluse dans le plan de continuation pour son montant maximal. En décembre 2017, un accord a été conclu avec le financeur (Bpifrance) pour un nouvel échéancier. En 2020, les remboursements ont été suspendus et ont repris début 2021, selon les termes initiaux. L'échéancier dans le tableau ci-dessous au 31 décembre 2020 est un échéancier prévisionnel.

Cette avance ne porte pas intérêt.

Projet Sacha

Solution d'accélération pour le calcul haute performance. Développement de cartes d'accélération.

Une première partie de cette avance (Sacha I : 700 K€) a été versée en 2013 et le remboursement fait partie du plan de continuation. Le solde (Sacha II : 300 K€) a été versé en 2016 et a été intégralement remboursé en 2017 et 2018.

Cette avance ne porte pas intérêts.

Projet HIP3G

Développement à partir de la deuxième génération de processeur MPPA-256 V2 d'une version dédiée aux data centers et au stockage de données intégrant de nouvelles fonctionnalités. Un premier versement (949 K€) a été reçu en 2015 et le solde (700 K€) a été reçu en 2017. L'échéancier de remboursement ci-dessous prend en compte un remboursement complet de l'avance, lequel est conditionné pour partie à l'atteinte d'un certain niveau de chiffre d'affaires. Un montant de remboursement minimum de 680 K€ est cependant prévu au titre de cette avance. Le remboursement prévu en 2020 a été suspendu pendant 6 mois par BpiFrance dans le cadre des mesures de soutien aux entreprises. Cette avance ne porte pas intérêt.

Projet ES3CAP

Développement d'une plateforme de calcul embarquée autonome, intelligente, sûre et sécurisée. Le financement du projet est composé d'une avance remboursable, et d'une subvention, pour un montant total de 3 311K€

Avance remboursable : versement de 517K€ reçu en 2019, versement de 651K€ reçu en 2020.

Subvention : versement de 310K€ reçu en 2019, versement de 391K€ en 2020.

L'échéancier de remboursement de l'avance remboursable ci-dessous, qui débute en 2023, prend en compte les sommes perçues à ce jour.

Projet CPS : Cyber Physical Systems

Développement de briques technologiques fondées sur des systèmes cyber-physiques (CPS) dans les domaines du calcul de puissance, de la connectivité et des capteurs physiques ainsi que de systèmes et d'outils de conception associés, à destination des marchés de l'automobile, de l'énergie, de l'aéronautique et de l'industrie. Le projet est financé à hauteur de 646 K€ par l'Europe et BPI, dont 250K€ au titre d'avance remboursable.

Subvention : versement de 116K€ en 2019 par les institutions européennes et 39K€ en 2020 par Bpifrance

Avance remboursable : 62K€ en 2020 par Bpifrance.

L'échéancier de remboursement de l'avance remboursable débute en 2023 et prend en compte les sommes perçues à ce jour.

L'évolution de ces avances sur la période présentée est la suivante :

	Projet Sacha	Projet Prometheus	Projet HIP3G	Projet ES3CAP	Projet CPS	TOTAL
Bilan- Dette au 31 décembre 2019	385	3 777	1 224	517		5 903
+ encaissements				651	62	713
- remboursements	- 140	-	- 170		-	310
Bilan- Dette au 31 décembre 2020	245	3 777	1 054	1 168	62	6 306

L'échéancier du solde dû par projet se présente comme suit :

AVANCES CONDITIONNEES (K€)	Solde au 31 décembre 2020	Remboursement prévu en 2021	Remboursement prévu en 2022	Remboursement prévu en 2023	Remboursement prévu en 2024	Remboursement 2025 et après
SACHA (inclus dans plan de continuation)	245	140	105			
PROMETHEUS	3 777	138	1 077	2 562		
HIP3G	1 054	383	468	204		
ES3CAP	1 168			81	202	885
CPS	62			62		
Avances conditionnées	6 306	660	1 650	2 908	202	885

L'échéancier de Sacha I est déterminé dans le plan de continuation.

L'échéancier de Prometheus est un échéancier prévisionnel estimé, basé sur des prévisions de chiffre d'affaires.

L'échéancier de HIP3G est un échéancier défini dans la convention, conditionné à l'atteinte d'un certain niveau de chiffre d'affaires.

L'échéancier d'ES3CAP est un échéancier défini dans la convention, (sauf si un échec commercial est constaté).
L'échéancier de CPS est un échéancier défini dans la convention (sauf si un échec commercial est constaté).

5.10.2 Emprunts auprès des établissements de crédit

- Emprunts bancaires inclus dans le plan de continuation pour 336 K€. En cours de remboursement depuis juillet 2014 et jusqu'en mars 2022 et ne portant pas intérêt.
- Emprunt souscrit fin juin 2019 auprès du CIC pour 439 K€ Montant brut de 500 K€ amortissable sur une durée de 48 mois.
- PGE (prêts garantis par l'Etat) souscrit en 2020 pour un montant de 5 M€ auprès de Bpifrance, BNP Paribas et CIC. Remboursement prévu à partir de mi-2022, sur une durée de 4 ans.

5.11 Dettes d'exploitation

FOURNISSEURS ET AUTRES CREDITEURS (K€)	31 décembre 2020	31 décembre 2019
Dettes fournisseurs	2 776	3 128
Dettes sociales	1 435	1 423
Dettes fiscales	52	126
Autres créditeurs	96	354
TOTAL	4 359	5 031

Echéancement (K€)	31 décembre 2020	31 décembre 2019
Inférieur à un an	3 996	4 187
de trois à cinq ans	363	844
plus de cinq ans		
TOTAL	4 359	5 031

Une partie des dettes d'exploitation fait partie du plan de continuation, remboursable jusqu'en 2022, pour un total de 384 K€ au 31 décembre 2020 : dettes sociales et fiscales 210 K€, dettes fournisseurs 174 K€.

Par ailleurs, les dettes fournisseurs au 31 décembre 2020 comportent une dette envers le CEA, pour un montant de 880K€ qui fait l'objet d'un accord de remboursement étalé jusqu'en 2022.

Les autres créditeurs concernent les subventions d'investissement perçues d'avance (montant perçu supérieur à l'avancement du projet considéré) pour les projets OCEAN12 (2 K€) EPI (46 K€) et CPS (23 K€) et des créditeurs divers pour 26 K€. Voir détail en 5.13.

5.12 Echancier des emprunts, dettes financières et dettes d'exploitation du Groupe au 31 décembre 2020

DETTES (K€)	Au 31 décembre 2019	Au 31 décembre 2020	échéances 2021	échéances 2022	échéances 2023	échéances 2024	2025 et après
Avances conditionnées (hors plan)	5 518	6 060	520	1 545	2 908	202	885
Emprunts établissements de crédit (hors plan)	440	5 318	125	845	1 311	1 251	1 786
Dettes financières diverses		28	28				
Plan de continuation	1 326	843	482	360	-		
<i>dont avances remboursables</i>	385	245	140	105	-	-	
<i>dont Emprunts établissements de crédit</i>	336	213	122	91			
<i>dont dettes fiscales et sociales</i>	330	210	120	90			
<i>dont dette fournisseurs</i>	275	174	100	74			
Dettes fournisseur CEA	1 131	880	502	377			
Autres dettes fournisseurs courantes	1 722	1 722	1 722				
Autres dettes sociales et fiscales courantes	1 231	1 277	1 277				
Subventions perçues d'avance	341	71	71				
Emprunts et dettes financières	11 709	16 199	4 728	3 126	4 219	1 453	2 671

Echéancement (K€)	Au 31 décembre 2020
Inférieur à un an	4 728
de un à cinq ans	11 471
plus de cinq ans	-
Total	16 199

Le total Dettes au bilan, soit 16 336 K€ inclut également les provisions pour 112 K€, et d'autres dettes pour 26K€ (provisions concernant les retours financiers sur deux projets collaboratifs).

5.13 Produits constatés d'avance

PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE (K€)	au 31 décembre 2020	au 31 décembre 2019
Produits constatés d'avance	2 734	2 676
TOTAL	2 734	2 676

Echéancement (K€)	au 31 décembre 2020	au 31 décembre 2019
Inférieur à un an	1 504	978
de trois à cinq ans	1 230	1 698
plus de cinq ans		
TOTAL	2 734	2 676

Les produits constatés d'avance concernent essentiellement les subventions reçues au titre des projets de développement immobilisés (2 705 K€), pour lesquels le produit sera reconnu au rythme de l'amortissement desdits projets. Détail ci-dessous.

Les autres produits constatés d'avance (29 K€) concernent du chiffre d'affaires de services ou support, facturé en 2020 mais non encore livré.

PROJET	PROGRAMME DE RATTACHEMENT	STATUT	PRODUITS CONSTATES d'AVANCE (K€)	SUBVENTIONS A RECEVOIR (K€)	SUBVENTIONS PERCUES D'AVANCE (K€)
NANO 2017	COOLIDGE	en cours d'amortissement	750		
EXANODE	COOLIDGE	en cours d'amortissement	62		
ES3CAP	COOLIDGE	en cours d'amortissement	639	235	
ACADEMIS	COOLIDGE	en cours d'amortissement	357	354	
OCEAN12	COOLIDGE	en cours d'amortissement	783		2
CPS	COOLIDGE	en cours d'amortissement	114	18	23
MONTBLANC	projet R&D investigation	Produit reconnu à l'avancement		35	
EPI	projet R&D investigation	Produit reconnu à l'avancement			46
TOTAL			2 705	643	71

6. NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

6.1 Chiffre d'affaires

CHIFFRE D'AFFAIRES (K€)	Exercice 2020		Exercice 2019	
	Montant	Pourcentage	Montant	Pourcentage
Ventes de biens et marchandises	342	33%	285	23%
Production vendue de services	690	67%	980	77%
Chiffre d'affaires	1 033	100%	1 265	100%

Les ventes de marchandises et biens consistent en la vente de cartes et stations de développement, conçus par la Société et fabriqués en petites séries par des sous-traitants. La Société ne génère pas encore des ventes en volumes.

Les services et licences correspondent à des revenus réalisés avec des clients auprès desquels les produits sont en phase d'évaluation ou de qualification.

La ventilation par zone géographique est la suivante :

CHIFFRE D'AFFAIRES (K€)	Exercice 2020		Exercice 2019	
	Montant	Pourcentage	Montant	Pourcentage
France	568	55%	1 038	82%
Europe	277	27%	13	1%
Etats Unis	18	2%	103	8%
Autres pays	170	16%	111	9%
Chiffre d'affaires	1 033	100%	1 265	100%

6.2 Autres produits

AUTRES PRODUITS DE L'ACTIVITE (K€)	Exercice 2020		Exercice 2019	
	Montant	Pourcentage	Montant	Pourcentage
Production immobilisée	7 579	78%	6 217	75%
Subventions	2 127	22%	1 942	23%
Reprise de provisions	-	0%	94	1%
Autres produits	17	0%	48	1%
Autres produits de l'activité	9 723	100%	8 301	100%

Production immobilisée

Pour l'exercice 2020, les projets concernés sont:

- le projet COOLIDGE pour 5 672 K€
- le projet COOLIDGE V2 pour 1 805 K€
- le projet IP Offer pour 102 K€

Subventions

Subventions (K€)	Cash restant à recevoir au 31.12.2020	Exercice 2020		Exercice 2019	
		Cash reçu	Produits comptabilisés en exploitation	Cash reçu	Produits comptabilisés en exploitation
Projets terminés	-	292	443	624	1 134
MONTBLANC2020	68	46	100		81
ACADEMIS	373		142	160	16
OCEAN12	2 430	287	289	177	33
ES3CAP	542	391	267	310	29
CPS	1 707	39	33	116	2
EPI	352	811	793	627	599
ANRT et divers		56	60	44	47
Subventions	5 472	1 922	2 127	2 058	1 942

Pour les six projets en cours, les montants restant à percevoir dépendent de l'avancement et de la bonne fin des projets.

Les produits constatés d'avance au titre des subventions représentent 2 705 K€ au 31 décembre 2020. Ils sont reconnus en produits au rythme de l'amortissement des frais de développement correspondants.

6.3 Autres achats et charges externes

AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES (K€)	Exercice 2020	Exercice 2019
Locations immobilières et charges locatives	319	269
Licences	1 553	1 374
Etudes et recherches	2 740	2 220
Honoraires	1 151	1 152
Déplacements missions et réceptions	157	528
Autres charges	824	1 133
Autres achats et charges externes	6 744	6 676

Les locations immobilières ont augmenté en raison de l'extension des locaux, à compter de mi-2020, dans le même bâtiment.

Les licences correspondent aux licences pour les outils de design utilisés pour la conception des processeurs. Le nombre d'utilisateurs a augmenté en 2020.

Les études et recherches représentent les travaux de recherche et développement sous-traités à des instituts de recherche ou des sociétés tiers (ESN). Ce poste comprend également les travaux réalisés dans le cadre du partenariat avec NXP, pour un montant de 840 K€ en 2020.

Les principaux honoraires concernent les prestataires de services Sales & Marketing pour 402 K€ en 2020, (531 K€ en 2019), les honoraires relatifs aux dépôts, extension et maintien des brevets et marques pour 181 K€ en 2020 (161 K€ en 2019). Les autres honoraires concernent les prestations juridiques, comptables et de commissariat aux comptes pour 252 K€ en 2020 (220 K€ en 2019) et les honoraires relatifs à la cotation de la société.

Les frais de déplacement ont significativement baissé en 2020 en raison bien sûr de la crise sanitaire.

Les autres charges comprennent :

AUTRES CHARGES (K€)	Exercice 2020	Exercice 2019
Sous-traitance	91	197
Matériel et fournitures	35	124
Entretien et maintenance	117	74
Assurances	35	40
Marketing et communication	308	332
Frais de déménagement	14	41
Frais de recrutement	122	175
Autres services extérieurs	126	149
Ecart de change de nature commerciale	-25	-
Autres charges	824	1 133

6.4 Charges de personnel

CHARGES DE PERSONNEL (K€)	Exercice 2020	Exercice 2019
Rémunérations (1)	6 478	5 544
Charges sociales	2 779	2 388
Charges de personnel	9 257	7 932

(1) y compris la provision pour congés payés

Les charges de personnel ont augmenté de 17% entre 2019 et 2020. L'effectif moyen a augmenté de 14%.

6.5 Dotations aux amortissements sur immobilisations

DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS SUR IMMOBILISATIONS (K€)	Exercice 2020	Exercice 2019
Dotations aux amortissements sur immobilisations incorporelles	6 800	4 537
Dotations aux amortissements sur immobilisations corporelles	1 942	1 200
Dotations aux amortissements sur immobilisations	8 742	5 737

Les dotations aux amortissements des immobilisations **incorporelles** sur l'exercice 2020 concernent :

- les frais de développement et les licences tiers (IP) de la technologie Coolidge pour 6 651 K€.
- le design de cartes et autres logiciels R&D pour 149 K€

Les dotations aux amortissements des immobilisations **corporelles** sur l'exercice 2020 concernent :

- les masques Coolidge pour 1 226 K€
- le matériel de R&D (oscilloscopes, testeurs, cartes...) pour 573 K€
- les autres équipements (non R&D) et l'aménagement des locaux pour 143 K€

6.6 Résultat financier

RESULTAT FINANCIER (K€)	Exercice 2020	Exercice 2019
Gains de change	2	61
Autres produits financiers		16
Produits financiers	2	77
Intérêts des emprunts	-37	-14
Pertes de change	-20	-43
Autres charges financières	-55	-18
Charges financières	-112	-76
Résultat financier	-110	2

Les autres charges financières concernent les intérêts du préfinancement du CIR (en 2020 charges financières pour le préfinancement du CIR 2019 et du CIR 2020 alors qu'en 2019 seul le CIR 2019 avait été préfinancé (pas le CIR 2018))

6.7 Résultat exceptionnel

RESULTAT EXCEPTIONNEL (K€)	Exercice 2020	Exercice 2019
Reprise provision pour risques et charges	0	58
Produits exceptionnels		58
Charges sur opérations de gestion	-22	-74
Dotations aux amortissements et provisions	0	-58
Charges exceptionnelles	-22	-132
Résultat exceptionnel	-22	-74

En 2020 les charges exceptionnelles sont constituées d'une perte de 22 K€ sur le projet CARP en raison du non-versement d'une partie de la subvention prévue.

En 2019 le résultat exceptionnel était notamment dû à la constatation d'une perte de 58 K€ sur le projet Capacités en raison du non-versement d'une partie du solde de la subvention.

6.8 Impôts sur les bénéfices

Il s'agit uniquement du crédit impôt recherche.

PREJVE D'IMPÔT (K€)	Exercice 2020	Exercice 2019
Résultat net	-11 818	-9 085
Impôts sur les bénéfices (CIR)	2 993	2 415
Résultat avant impôt	-14 812	-11 501
Taux d'impôt théorique	28,00%	28,00%
Produit d'impôt théorique	4 147	3 220
Déficit de l'exercice non activé	-4 147	-3 204
Crédits d'impôts	2 993	2 415
Autres		-16
Produit net d'impôt	2 993	2 415

Le montant en base des déficits reportables s'élève à 97.2 M€ au 31 décembre 2020 (82,2 M€ au 31 décembre 2019). La société n'a pas constaté d'actif d'impôts différés au titre des déficits reportables et des différences temporelles.

6.9 Résultat par action

RESULTAT PAR ACTION (€)	Exercice 2020	Exercice 2019
Résultat net (en K€)	-11 818	-9 085
Nombres d'actions	5 400 732	4 527 940
Nombre moyen pondéré d'actions	5 400 732	4 527 940
Nombre d'options ou AG	427 144	465 369
Résultat en euros par action	-2,19	-2,01
Résultat dilué en euros par action	-2,19	-2,01

Conformément à la méthode du « rachat d'actions », le résultat dilué par action s'obtient en divisant le résultat part du Groupe par le nombre moyen pondéré d'actions ajusté de l'incidence de la conversion maximale des instruments dilutifs en actions ordinaires. Cependant le résultat par action étant négatif, ces instruments sont finalement non dilutifs et ne sont pas pris en compte dans le calcul du résultat dilué par action.

6.10 Information relative aux parties liées

Les parties liées avec lesquelles des transactions sont effectuées incluent les entités qui détiennent directement ou indirectement une participation dans la Société.

L'ensemble de ces opérations a été recensé et leur incidence sur les comptes du Groupe est la suivante par nature et par partie liée :

Prestations de services et contrats de management avec des membres du directoire ou du conseil de surveillance

Parties liées : M. Gilles Delfassy, M. Eric Bantegnie, M. Erwan Menard

Voir 6.10.1

Accord de licence

Partie liée : CEA – Commissariat à l'Energie Atomique

Modalités : La charge comptabilisée au titre de l'exercice 2020 s'élève à 100 000 euros HT (100 000 euros HT au titre de 2019).

6.10.1 Rémunération des dirigeants

- La rémunération des dirigeants correspond à l'ensemble des rémunérations dues aux mandataires, membres du directoire et du conseil de surveillance.

REMUNERATIONS DES DIRIGEANTS (K€)		
	Exercice 2020	Exercice 2019
Salaires et autres avantages à court terme (1)	513	420
Indemnités de fin de contrat		
Avantages postérieurs à l'emploi		
Autres avantages à long terme		
Total :	513	420

(1) Inclut les salaires bruts, rémunérations, primes, et les honoraires versés à travers des conventions de prestations de services ou de management.

- Engagements en matière de pensions et indemnités assimilées dont bénéficient les membres et anciens membres des organes de direction : néant.
- Avances et crédits accordés aux membres des organes susvisés par l'entreprise consolidante et par les entreprises placées sous son contrôle : néant.

6.10.2 Autres transactions avec des parties liées

Néant

6.11 Effectif moyen

EFFECTIFS MOYENS	31 décembre 2020	31 décembre 2019
Cadres	84,4	74,0
Employés	2,0	2,0
Effectifs moyens	86,4	76,0

6.12 Honoraires du commissaire aux comptes

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice est de 77 K€, décomposés de la manière suivante :

- honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes : 77 K€
- services autres que la certification des comptes : néant

6.13 Engagements hors-bilan

Nantissements

ENGAGEMENTS FINANCIERS (K€)	au 31 décembre 2020	au 31 décembre 2019
<u>Engagements donnés</u>		
Nantissements de fonds de commerce	154	243
Engagements donnés	154	243

Ces engagements sont relatifs aux emprunts auprès des établissements de crédit ;

Crédits- baux

CREDIT-BAUX (K€)	Matériel informatique Exercice 2020	Matériel informatique Exercice 2019
Valeur d'origine	45	45
Amortissements		
cumul exercices antérieurs	-	-
-dotations del'exercice	-	-
Total	-	-
Redevances payées		
cumul exercices antérieurs	41	26
exercice	4	15
Total	45	41
Redevances restant à payer		
à un an au plus	-	4
entre 1 et 5ans	-	-
Total	-	4
Valeur résiduelle		
entre 1 et 5ans		-
Total		-
Montant en charges sur l'exercice	4	15

Autres engagements

L'accord ES3CAP prévoit une clause de retour financier à compter de 2027 en fonction du chiffre d'affaires réalisé par Kalray. Compte tenu des perspectives lointaines de déclenchement de la clause, il est actuellement impossible de déterminer une provision pour risques avec fiabilité post 2027.